

## **Visite du centre de tri de Lons-le-Saunier**

Situé dans la Zone Industrielle

*Visite par Jean-Philippe, responsable communication et prévention du centre de tri.*

### **Acteur-ice-s du tri de nos déchets**

Les SICTOM et Terre d'Emeraude Communauté ont la compétence de collecte de nos déchets et gèrent les déchetteries. Le SYDOM a la compétence traitement des déchets.

Le centre de tri regroupe donc plusieurs missions : prévention, tri, stockage, communication, compostage.

Territoire couvert par ce centre = une partie de l'Ain et de la Saône-et-Loire ainsi que le Jura dans sa totalité.

Des actionnaires privés se sont également emparés du sujet. C'est le cas notamment de Suez (dans le tri) et Véolia (dans l'incinération).

### **Où partent nos déchets triés ?**

#### Déchets verts

Répartis entre Brevans (pour du compostage) et Chalon.

2022 : devrait être marqué par une homogénéisation des consignes de tri au niveau national.

#### Textile

Centre de tri des textiles basé à Sellières avant d'aller en ressourcerie pour les vêtements en état (Oasis).

#### Tout venant (poubelle grise)

Cela part au centre d'enfouissement

#### Electronique

/!\ Tout les magasins produisant du petit électronique ont l'obligation d'accepter de les récupérer pour ensuite les envoyer au tri.

#### Verre

Trié à Chalon.

#### Bio-déchets

Une partie est triée pour être compostée en Saône-et-Loire. Une grande partie passe cependant à travers les mailles du filet et sont donc incinérées alors que ce sont des matières remplies d'eau et qui vont donc solliciter une grande consommation d'énergie.

### **Incinérateur**

Fonctionne autant que possible à l'eau de pluie mais le stockage n'étant pas suffisant il est souvent nécessaire d'avoir recours à l'eau potable.

Les fumées sont filtrées et ne rejettent pas de polluant autre que du CO2 (gaz à effet de serre).

L'incinérateur brûle 5 tonne de déchets / heure et tourne 24h/24h.

L'incinérateur produit à la fois du mâchefer réutilisé pour nos routes et du gaz qui alimentent plusieurs quartiers de Lons-le-Saunier.

### **Economiquement**

Le bilan économique du centre de tri serait équilibré.

### **Employé·e·s**

En plus des employé·e·s salarié·e·s qui assurent le fonctionnement du centre, un grand nombre de trieuses et de trieurs sont embauché·e·s par le Groupe Demain en intérim. C'est elleux qui réalisent un second tri après celui fait par les usager·e·s, manuellement, en retirant le maximum d'indésirables qui passent sur un tapis roulant.

### **Quelques chiffres...**

15 000 tonnes de déchets triés / an au centre de Lons-le-Saunier.

## Visite du centre d'enfouissement Situé à Courlaoux

Visite par M. Capdeville. Responsable du centre.

Déchets : toute chose dont un propriétaire ne veut plus

Dimensionnement des incinérateurs posent de nombreux soucis.

- Dijon : incinérateur trop gros les obligeant à faire venir des déchets par camion d'autres territoires pour l'alimenter
- Lons-le-Saunier : incinérateur trop petit obligeant une plus grande partie des déchets à être enfouis.

L'ensemble des refus de tri du centre de tri sont envoyés à l'enfouissement.

Centre d'enfouissement : 32 ha classé ICPE (site sous haute surveillance)  
→ 24 ha de stockage (depuis 1998, la moitié a été rempli) = environ 32 millions de tonnes

Années 80 : 900 décharges démembrés sur l'ensemble du territoire : objectif du site d'enfouissement

Lieu choisi pour son sol argileux limitant ainsi les ruissellements des lixiviat\*.

*Lixiviat de déchets : jus issus de la dégradation des déchets et/ou des eaux de pluie.*  
→ Un camion transporte tous les jours le lixiviat produit la veille dans un centre de tri à Dijon (bien qu'il y en ait un à Montmorot mais qui n'est pas classé pour traiter les flux ICPE.

Déchets non reçus : déchets radioactifs (détecteur à l'entrée), matière organique et le surplus de tri qui ne pourrait pas être incinéré.

1 casier = 2 ha !

Fonctionnement des casiers = lorsqu'un casier est plein, il est fermé (recouvert de terre) pour un minimum de 4 ans avec de pouvoir produire du biogaz. Pendant ce temps évolution des bactéries = milieu anaérobie → bactéries acidifiantes → bactéries méthanisantes

Dans 1000 si réouverture du casier il y a, il ne restera à priori plus que = plastique, cuir et céramique.

MAIS lorsque nous n'aurons plus de pétrole... n'irons-nous pas chercher tout le plastique enfoui pour le brûler ? Inquiétudes à avoir ?